

Nos objectifs, nos valeurs

1. Développer les énergies renouvelables
 - Pour que la planète respire
2. Permettre une production décentralisée de l'énergie
 - Pour favoriser l'autonomie et la réappropriation citoyenne de l'énergie qui est un bien commun
3. Permettre un investissement collectif et participatif
 - Pour que le profit soit partagé et non plus concentré
4. Utiliser l'espace public et collectif
 - Pour permettre aux citoyens :
 - d'utiliser l'espace public tout en le valorisant et
 - d'être acteur du développement des territoires

Comment participer à Solaire Citoyen ?

- Vous êtes intéressé de participer au montage du projet et souhaitez participer à son organisation ?
 - Adhérez à l'association (Adhésion : 10 €. Adhésion de soutien : 20 €).
 - Apportez vos idées, vos contacts, votre savoir-faire.
- Nous avons plusieurs groupes de travail :
 - La communication externe
 - La gestion du site Internet
 - La recherche de toits
 - Le montage juridique
 - Le montage financier
- Vous êtes possesseur d'un toit et vous souhaiteriez installer des panneaux solaires mais vous manquez de capital ?
 - Essayons de monter un projet ensemble.

Contact

<http://solairecitoyen.wordpress.com>

solairecitoyen@riseup.net

Liste de diffusion

Liste mail d'annonce des réunions – pour tous ceux qui veulent suivre les nouvelles de l'association (pas plus d'un message par semaine). Pour s'inscrire : solairecitoyen@riseup.net

Retrouvez-nous sur facebook aussi

SOLAIRE CITOYEN

Créons l'énergie solaire participative

Un constat

La production d'énergie est encore aujourd'hui quasi exclusivement basée sur l'exploitation de ressources non renouvelables (fossiles ou fissiles). Outre son caractère non durable, ce mode de production s'accompagne d'impacts environnementaux majeurs (production de gaz à effet de serre et de déchets radioactifs nocifs).

Les conséquences sont graves pour l'environnement (altération du climat, pollutions de l'air, des eaux et des sols) et présentent un danger pour la santé humaine. D'autre part, corollaire de la raréfaction inéluctable de ces ressources, donc de l'augmentation de leur coût, les conséquences sociales et économiques seront de plus en plus lourdes à supporter.

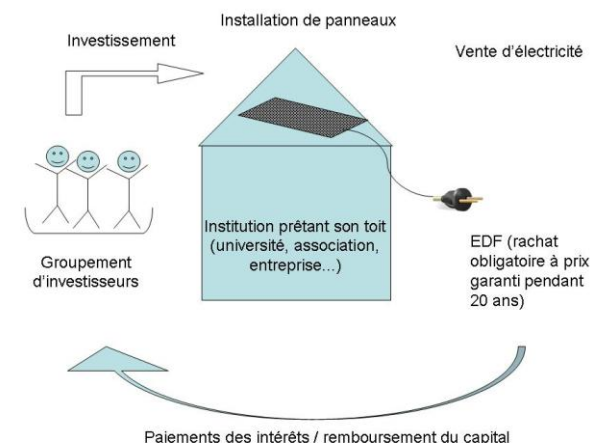
Une réponse : créons l'énergie solaire participative

Le projet Solaire citoyen propose une alternative.

Il vise à développer les énergies renouvelables en permettant à chacun de participer de façon collective, selon ses possibilités et ses moyens à la production locale et décentralisée d'électricité :

- en investissant à titre individuel
- en prêtant son toit
- en contribuant au projet

L'idée est la suivante : des particuliers rassemblent le capital nécessaire pour acheter des panneaux solaires et remboursent leurs souscriptions par la vente d'électricité.



Pourquoi c'est possible et pourquoi maintenant ?

Le projet de Solaire citoyen s'appuie sur un cadre réglementaire favorable qui garantit un tarif de vente pendant 20 ans à tout producteur, professionnel ou particulier, d'électricité d'origine renouvelable.

Initiée en Allemagne en 2000, cette politique publique volontariste a favorisé l'investissement dans les renouvelables, en obligeant les fournisseurs historiques d'électricité à racheter cette électricité à un tarif attractif. Le résultat :

- un développement des renouvelables en Allemagne dépassant toutes les prédictions : de 6% à 15% de l'électricité en 2008
- une politique de « tarif d'achat obligatoire » reprise par 47 Etats car elle est supportée par la collectivité (via la Contribution au Service Public de l'Electricité) et ne pèse pas sur le budget de l'Etat.

La France a adopté cette politique en 2002, avec un tarif d'achat du courant issu de l'énergie solaire le plus élevé au monde. Il faut en effet noter que le retard pris par la France dans le domaine des renouvelables est considérable.

Cette politique sera-t-elle pour autant suffisante pour contribuer efficacement à l'objectif français de 23% d'énergie renouvelable (paquet Energie Climat adopté en 2008) dans sa consommation d'énergie finale en 2020 ? Ce paquet implique que la part d'électricité d'origine renouvelable soit plus que doublée.

Nous pensons que la France doit non seulement rattraper son retard mais en plus que cet objectif de 23% ne doit pas constituer une limite. Alors associez-vous au projet de Solaire Citoyen et faisons que cette pensée se concrétise.

Pourquoi développer les énergies renouvelables ?

Selon la communauté scientifique internationale, la hausse de la température moyenne du globe doit être maintenue en dessous de +2°C pour éviter les effets les plus catastrophiques du changement climatique. Il faut donc réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'au moins 80 % d'ici à 2050, par rapport à 1990.

Les centrales à fioul et à charbon ne peuvent pas être une solution. Les centrales nucléaires non plus. L'Agence Internationale de l'Energie calcule en effet que le nucléaire ne réduirait les émissions de CO2 que de 6% contre 54% pour les économies d'énergie et 21% pour les énergies renouvelables, et ce pour un coût bien supérieur.

A investissement égal, l'efficacité énergétique et certaines énergies renouvelables sont jusqu'à 11 fois plus performantes que le nucléaire pour réduire les gaz à effet de serre, et créent aussi 15 fois plus d'emplois.

Aujourd'hui la France est obligée d'importer de l'électricité (issue d'énergies fossiles) en périodes de pointe, alors que le rayonnement solaire qui atteint la surface terrestre permettrait en théorie de couvrir plus de 10 000 fois la consommation totale de la planète.

Alors, qu'attendons nous ?

« Théoriquement, il suffirait en France de réaliser le seul côté sud des toits en modules photovoltaïques pour produire toute l'énergie électrique nationale. » Patrick Jourde et Jean-Claude Muller, chercheurs au CEA et au CNRS.

D'autres l'ont fait et ça marche !

Des projets citoyens similaires existent en Allemagne. Les particuliers qui ont investi dans les projets de solaire coopératif ont des retours sur investissement autour de 3 à 6%. A l'université aussi, des initiatives étudiantes ont permis d'installer des panneaux solaires sur 16 universités allemandes financés par les étudiants, parents et professeurs ; à Leipzig, par exemple, ce fut à travers un prêt géré par l'équivalent du CROUS (organisme co-géré de services aux étudiants) qui en a garanti le remboursement à taux fixe.

Et en France, les projets mobilisant l'investissement citoyen se développent un peu partout (www.photovoltaique.info)

Solaire Citoyen, une démarche originale !

Vous n'êtes pas propriétaire d'un toit adapté, vous êtes locataire ou copropriétaire mais dans l'impossibilité de réaliser une installation, vous n'avez pas suffisamment de moyens... ou vous avez tout simplement envie de développer le photovoltaïque ?

→ Le projet de Solaire Citoyen est fait pour vous :

Le financement : collectif, par les citoyens ou autres acteurs de la société civile, particuliers ou organismes

Les toits : mis à disposition par les collectivités, universités...

La gestion : mise en place d'une structure dédiée à but non lucratif et de type coopératif, qui permette :

- la restitution du capital investi sur une durée courte (10 ans environ), incluant un intérêt
- la gestion du projet jusqu'à son terme (20 ans)
- l'utilisation d'un éventuel bénéfice au profit d'une cause de développement des énergies renouvelables.

La durée : exploitation de l'installation sur un temps suffisant pour remplir les objectifs déterminés

Le transfert de propriété : possibilité de céder l'installation au propriétaire au terme de la période d'exploitation

Solaire Citoyen, le défi !

Le projet Solaire Citoyen suppose de monter une ou des structures capables de mettre en relation des possesseurs de toits et des investisseurs, de contracter des emprunts auprès d'établissements financiers et de gérer les projets conformément à nos valeurs.